Formation au port du harnais

Objectif général : la formation au port du harnais vise à protéger les travailleurs en hauteur en leur fournissant les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser correctement cet équipement, tout en respectant les normes de sécurité et en étant prêts à réagir en cas d'urgence.

LA THEORIE :

- Compréhension des risques
- Sélection appropriée du harnais
- Inspection avant utilisation
- Utilisation d'un point d'ancrage
- Technique de secours et d'évacuation
- Connaissance des règlementations et normes
- Entretien et stockage

LA PRATIQUE :

- Vérification et ajustement d'un harnais
- Exercice pratique avec sélection d'un point d'ancrage
- Procédure de secours

L'EVALUATION A VISEE FORMATIVE :

- Mise en œuvre d'un harnais / point d'ancrage
- Vérification d'un harnais
- QCM d'évaluations des acquis et questionnaire de satisfaction

QUALIFICATION DELIVREE :

Une attestation individuelle au port du harnais est délivrée à chaque stagiaire

Conditions :

- Accessible à tout salarié
- Compréhension du français

Public :

- Accessible à tous les salariés du secteur privé ou du secteur public
- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous en informer afin d'adapter si besoin les modalités pédagogiques

Outils pédagogiques :

- Pratique : Matériels en lien avec le travail en hauteur
- Théorique : vidéoprojecteur – divers matériels en lien avec le port du harnais - procédure de l'entreprise

Durée :

7 heures (le temps varie en fonction des attentes et besoins du client)

Effectif : Groupe de 10 stagiaires maximum

Lieu : Intra entreprise

Date : A convenir avec l'entreprise

Formateur : Aymric Knemp ou formateur LSPCC

Réglementation :

Code du travail article R.4227-28 et R.4227-39

Prix : A définir selon le nombre de sessions

Devis sur contact@prevalsace.fr